

Intégrer des travailleurs souffrant de troubles psychiques

Alors que l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap semble en voie d'amélioration, les personnes souffrant de handicap mental ou psychique demeurent massivement touchées par le chômage. Il semble en effet que ces handicaps soient les plus redoutés par les employeurs et ces personnes travaillent donc, dans le meilleur des cas, en milieu protégé. Or l'accès à l'emploi demeure un facteur important d'intégration à la vie sociale et un élément clé de la citoyenneté, il est donc important que les acteurs du monde du travail disposent de connaissances sur les particularités de la situation de handicap mental ou psychique.

Objectifs de la formation

Au terme de cette action, les participants seront en mesure de :

- Distinguer les particularités et conséquences de la déficience intellectuelle et/ou des troubles du comportement.
- Développer le rôle préventif de l'accompagnant.
- Identifier et savoir utiliser les compétences des différents acteurs de l'intégration et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées.
- Identifier l'origine des problèmes rencontrés.

Publics concernés

Personnels accompagnants.

Contenu

- **Comprendre l'évolution du concept de handicap. Notions de handicap mental et de handicap psychique**
 - Définition OMS : notions de déficience, d'incapacité, de désavantage.
 - Cadre législatif et réglementaire : loi n° 2005-102 du 11 février 2005.
 - De la personne handicapée à la personne en situation de handicap.
- **Connaitre les grandes lignes pathologiques**
 - Notion de structure mentale : psychoses, névroses, états limites.
 - Éléments de classification DSM IV : les catégories générales de troubles mentaux.
- **Identifier et analyser les comportements associés au handicap psychique**
 - Comportements de retrait, dépressifs délirants.
 - Conduites à risques.
 - Vieillesse des personnes handicapées.
 - Manifestations extrêmes : états d'angoisse et d'agitation, sentiment d'insécurité, agressivité et violence, états délirants.
 - Sens à donner à ces attitudes : quel lien avec la situation à gérer ?
 - Compréhension des jeux transférentiels.

- **Développer, individuellement et en équipe, des attitudes préventives et régulatrices mieux adaptées aux situations rencontrées**
 - Communication adaptée à la personne.
 - Développement de l'écoute, de l'observation.
 - Rôle de contenant de l'intervenant et de l'équipe.
 - Identification et gestion des risques pour la personne et son entourage.
 - Adaptation de l'organisation et aménagement.
- **Situer et délimiter le rôle de l'accompagnant**
 - Connaissance des acteurs et des instances.
 - Connaissance des dispositifs.
 - Bâtir un plan d'action individuel.
- **Analyser et évaluer les conditions de transférabilité des acquis de la formation au niveau des pratiques individuelles et à l'échelle d'un service**

Méthodes et moyens pédagogiques

Nos méthodes pédagogiques s'articulent selon deux axes :

- une activité cognitive pour l'acquisition des connaissances théoriques : associée à une démarche active et interactive, elle engage les participants à co-construire avec l'intervenant la problématique attachée à la thématique.
- une analyse des pratiques professionnelles : elle permet une prise de recul dans les situations professionnelles et favorise l'intégration des contenus à travers le partage des expériences.

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

Nos supports pédagogiques reposent sur des références actualisées (scientifiques, réglementaires, organisationnelles, ...).

Intervenant

Odile VIAL-PALAU, formatrice INFIPP.
Françoise GUILLOU, psychologue clinicienne, psychothérapeute.

Renseignements et inscriptions

catalogue@infipp.com

Cycle de 3 et 1 jours

Dates :

01, 02, 03 avril 2015

19 mai 2015

Coût pédagogique :

799 €

Lieu : Lyon ou proche

banlieue

DD1212

www.infipp.com

INFIPP est enregistré et évalué positivement par l'OGDPC en qualité d'organisme de développement professionnel continu (DPC).

Le programme correspondant à cette fiche est enregistré sur le site de l'OGDPC (www.ogdpc.fr) sous la référence **12051400264**